

Objet :	Cancer du col de l'utérus – Mise en garde à l'égard d'une proposition de vaccination
Réseaux :	Tous
Niveaux et services :	Secondaire et centres PMS

- A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé, subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé, subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé, organisés par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Directeurs des centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française
- Aux Membres du Service d'Inspection des centres psycho-médico-sociaux ;

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	AGERS – Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
<u>Signataire</u>	Madame Lise-Anne HANSE, Directrice générale		
<u>Destinataire (Niveau et type d'enseignement)</u>	Direction	Secondaire et centres PMS	
<u>Contact</u>	Monsieur Guy Blin - guy.blin@cfwb.be		
<u>Documents à renvoyer</u>	Non		
<u>Date limite d'envoi</u>	Non		
<u>Objet</u>	Cancer du col de l'utérus		
<u>Duplicata</u>	www.agers.cfwb.be		

Madame,

Monsieur,

Je tiens à attirer votre attention sur la pratique semblant douteuse d'une société vantant les mérites d'une vaccination contre le cancer du col de l'utérus.

Si vous deviez être approché(e) par cette société, je vous invite à consulter votre centre P.M.S. qui pourra utilement vous conseiller.

La Directrice générale

Lise-Anne HANSE